

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOGENT SUR VERNISSON
SEANCE DU 31 MARS 2017**

Date de convocation
24 mars 2017

Date d'affichage

Nombre de conseillers

En exercice : 23
Présents : 16
Votants : 20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

L'an deux mille dix-sept, le **31 mars**, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 24 mars par Madame le Maire Eliane COGNOT, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Eliane COGNOT, Maire.

Étaient Présents : Eliane COGNOT, Bernadette CORJON (a reçu procuration de Isabelle CAILLEAU), Jean-Paul PINAUD, Jean-Luc LAUVERJAT, Jean-Marc SECQUEVILLE, Gratiane DES DORIDES (a reçu procuration de Dominique DE WILDE), Jean-Loup OUDIN, Annie GREGOIRE, Jean-Luc PICARD, Raul DA SILVA BRAS (a reçu procuration de Véronique DAL PONT), Monique PIOT, Maryse TRIPIER, Philippe MOREAU, Dominique DENIS (a reçu procuration de Sophie MALGOURIS), Guy BENTEO, Michèle BERTRAND, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Véronique DAL PONT (a donné procuration à Raul DA SILVA BRAS), Isabelle CAILLEAU (a donné procuration à Bernadette CORJON), Sophie MALGOURIS (a donné procuration à Dominique DENIS), Dominique DE WILDE (a donné procuration à Gratiane DES DORIDES), Sylvain PHILIPPOT

Absent : Dorothee GALOPIN, Francis PERRIER

Dominique DENIS est nommée secrétaire de séance.



2017-046 : Budget Eau et Assainissement / Budget primitif 2017

- Entendu l'exposé de Madame Bernadette CORJON, rapporteur de la Commission Finances,
- Vu le projet de Budget Primitif résumé comme suit :

	Dépenses		Recettes
Exploitation	223 113.67 €		223 113.67 €
011	116 938.02 €	70	70 000.00 €
042	88 675.65 €	74	2 000.00 €
66	€	75	5 020.63 €
67	10 000.00 €	042	36 677.69 €
022	7 500.00 €	R002	109 415.35 €
Investissement	695 581.75 €		695 581.75 €
20	25 000.00 €	13	530 602.10 €
21	25 000.00 €	16	76 304.00 €
23	513 000.00 €	10	0.00 €
16	20 000.00 €	040	88 675.65 €
040	36 677.69 €	R001	0.00 €
020	20 552.23 €		
001	55 351.83 €		

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2017.

pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire après
Envoi en sous-préfecture le :
Publication ou notification le :

03/04/2017
05/04/2017

Le Maire,
Eliane COGNOT



(Handwritten signature)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOGENT SUR VERNISSON
SEANCE DU 31 MARS 2017**

Date de convocation
24 mars 2017

Date d'affichage

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 16
Votants : 20

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

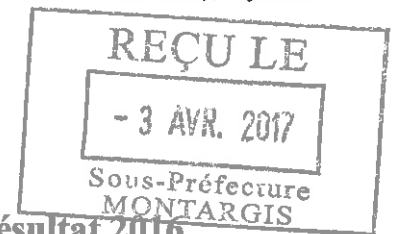
L'an deux mille dix-sept, le **31 mars**, à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le 24 mars par Madame le Maire Eliane COGNOT, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Eliane COGNOT, Maire.

Etaient Présents : Eliane COGNOT, Bernadette CORJON (a reçu procuration de Isabelle CAILLEAU), Jean-Paul PINAUD, Jean-Luc LAUVERJAT, Jean-Marc SECQUEVILLE, Gratiane DES DORIDES (a reçu procuration de Dominique DE WILDE), Jean-Loup OUDIN, Annie GREGOIRE, Jean-Luc PICARD, Raul DA SILVA BRAS (a reçu procuration de Véronique DAL PONT), Monique PIOT, Maryse TRIPIER, Philippe MOREAU, Dominique DENIS (a reçu procuration de Sophie MALGOURIS), Guy BENTEIO, Michèle BERTRAND, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Véronique DAL PONT (a donné procuration à Raul DA SILVA BRAS), Isabelle CAILLEAU (a donné procuration à Bernadette CORJON), Sophie MALGOURIS (a donné procuration à Dominique DENIS), Dominique DE WILDE (a donné procuration à Gratiane DES DORIDES), Sylvain PHLIPPOT

Absent : Dorothee GALOPIN, Francis PERRIER

Dominique DENIS est nommée secrétaire de séance.



2017-045 : Budget Eau et Assainissement / Affectation du résultat 2016

Vu la délibération n° 2017- 034 en date du 24 février 2017, approuvant le compte administratif 2016,

Vu les résultats dudit compte administratif,

Entendu l'exposé de Madame Bernadette CORJON, rapporteur de la Commission Finances, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de reporter l'excédent d'exploitation en section d'exploitation (002) : 109 415,35 €
- de reporter le déficit d'investissement en section d'investissement (001) : 55 351,83 €

pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire après
Envoi en sous-préfecture le :
Publication ou notification le :

03/04/2017
05/04/2017

Le Maire,
Eliane COGNOT



REPUBLIQUE FRANCAISE

21450229600046

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
NOGENT SUR VERNISSON**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE

**SERVICE PUBLIC LOCAL
NOGENT SUR VERNISSON**

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : ASSAINISSEMENT NOGENT SUR VERNIS

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.6 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.7 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.8 A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

p.9 A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

p.10 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.11 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV – ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.12	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.13	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.15	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.16	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.17	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.19	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.20	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
p.21	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.22	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation		X
	A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement		X
	A5.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Exp		X
	A5.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'assainissement collectif et non collectif - Inv		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel titulaire		X
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
p.23	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.24	D - Arrêté et signatures	X	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2016 après le vote du compte administratif 2016.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE		
CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	223 113,67	113 698,32
	+	+
R		
R		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 109 415,35
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	223 113,67	223 113,67

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	597 229,92	218 851,35
	+	+
R		
R		
P		
O		
R		
T		
S		
RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	43 000,00	476 730,40
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 55 351,83	(si solde positif)
	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	695 581,75	695 581,75
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	918 695,42	918 695,42

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	88 177,29	0,00	116 938,02	116 938,02	116 938,02
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		88 177,29	0,00	116 938,02	116 938,02	116 938,02
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	6 000,00		7 500,00	7 500,00	7 500,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		99 177,29	0,00	134 438,02	134 438,02	134 438,02
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	89 364,90		88 675,65	88 675,65	88 675,65
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		89 364,90		88 675,65	88 675,65	88 675,65
TOTAL		188 542,19	0,00	223 113,67	223 113,67	223 113,67

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

223 113,67

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de service	72 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 469,26	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 049,24	0,00	5 020,63	5 020,63	5 020,63
Total des recettes de gestion des services		80 518,50	0,00	77 020,63	77 020,63	77 020,63
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		80 518,50	0,00	77 020,63	77 020,63	77 020,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	34 864,15		36 677,69	36 677,69	36 677,69
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		34 864,15		36 677,69	36 677,69	36 677,69
TOTAL		115 382,65	0,00	113 698,32	113 698,32	113 698,32

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

109 415,35

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

223 113,67

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	51 997,96
---	------------------

51 997,96

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	603 660,00	43 000,00	470 000,00	470 000,00	513 000,00
Total des dépenses d'équipement		623 660,00	43 000,00	520 000,00	520 000,00	563 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 210,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	19 632,22		20 552,23	20 552,23	20 552,23
Total des dépenses financières		38 842,22	0,00	40 552,23	40 552,23	40 552,23
4581	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		662 502,22	43 000,00	560 552,23	560 552,23	603 552,23
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	34 864,15		36 677,69	36 677,69	36 677,69
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		34 864,15		36 677,69	36 677,69	36 677,69
TOTAL		697 366,37	43 000,00	597 229,92	597 229,92	640 229,92

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 55 351,83

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 695 581,75

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	490 740,90	400 426,40	130 175,70	130 175,70	530 602,10
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	76 304,00	76 304,00	0,00	0,00	76 304,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		567 044,90	476 730,40	130 175,70	130 175,70	606 906,10
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00	0,00	0,00
4582	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		567 044,90	476 730,40	130 175,70	130 175,70	606 906,10
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	89 364,90		88 675,65	88 675,65	88 675,65
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		89 364,90		88 675,65	88 675,65	88 675,65
TOTAL		656 409,80	476 730,40	218 851,35	218 851,35	695 581,75

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 695 581,75

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	51 997,96
---	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	116 938,02		116 938,02
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	88 675,65	88 675,65
022	Dépenses imprévues (exploitation)	7 500,00		7 500,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation - Total	134 438,02	88 675,65	223 113,67

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 223 113,67

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	36 677,69	36 677,69
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	20 000,00	0,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	25 000,00	0,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	25 000,00	0,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	513 000,00	0,00	513 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 552,23		20 552,23
	Dépenses d'investissement - Total	603 552,23	36 677,69	640 229,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 55 351,83

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 695 581,75

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchandises	70 000,00		70 000,00
74	Subventions d'exploitation	2 000,00		2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 020,63	0,00	5 020,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	36 677,69	36 677,69
Recettes d'exploitation - Total		77 020,63	36 677,69	113 698,32

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	109 415,35
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	223 113,67
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	530 602,10	0,00	530 602,10
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	76 304,00	0,00	76 304,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		88 675,65	88 675,65
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		606 906,10	88 675,65	695 581,75

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	695 581,75
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	88 177,29	116 938,02	116 938,02
613	Locations, droits de passage et servitudes diverses	1 000,00	1 500,00	1 500,00
61523	Entretien et réparations réseaux	75 177,29	102 438,02	102 438,02
618	Divers	2 000,00	3 000,00	3 000,00
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
623	Publicité, publications, relations publiques	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		88 177,29	116 938,02	116 938,02
66	Charges financières (b)(8)		0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	10 000,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (exploitation) (f)	6 000,00	7 500,00	7 500,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		99 177,29	134 438,02	134 438,02
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)	89 364,90	88 675,65	88 675,65
6811	Dotations aux amortissements immos corporelles et incorp	89 364,90	88 675,65	88 675,65
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		89 364,90	88 675,65	88 675,65
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitati		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		89 364,90	88 675,65	88 675,65
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		188 542,19	223 113,67	223 113,67

+

RESTES A REALISER 2016 (13)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

223 113,67

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	72 000,00	70 000,00	70 000,00
7011	Ventes d'eau	39 000,00	38 000,00	38 000,00
70128	Autres taxes et redevances	33 000,00	32 000,00	32 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 469,26	2 000,00	2 000,00
74	Subventions d'exploitation	3 469,26	2 000,00	2 000,00
75	Autres produits de gestion courante	5 049,24	5 020,63	5 020,63
757	Redevances versées par les fermiers et concessionnaires	5 049,24	5 020,63	5 020,63
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		80 518,50	77 020,63	77 020,63
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		80 518,50	77 020,63	77 020,63
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	34 864,15	36 677,69	36 677,69
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerci	34 864,15	36 677,69	36 677,69
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		34 864,15	36 677,69	36 677,69
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		115 382,65	113 698,32	113 698,32

+

RESTES A REALISER 2016 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	109 415,35
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	223 113,67
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 000,00	25 000,00	25 000,00
203	Frais d'études, de recherche, de développ. et frais d'insertio	10 000,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	10 000,00	25 000,00	25 000,00
2158	Autres	10 000,00	25 000,00	25 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	603 660,00	470 000,00	470 000,00
2313	Constructions	250 000,00	30 000,00	30 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	353 660,00	440 000,00	440 000,00
Total des dépenses d'équipement		623 660,00	520 000,00	520 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	19 210,00	20 000,00	20 000,00
1641	Emprunts en euros	19 210,00	20 000,00	20 000,00
020	Dépenses Imprévues (investissement)	19 632,22	20 552,23	20 552,23
020	Dépenses imprévues (investissement)	19 632,22	20 552,23	20 552,23
Total des dépenses financières		38 842,22	40 552,23	40 552,23
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		662 502,22	560 552,23	560 552,23
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	34 864,15	36 677,69	36 677,69
	Reprises sur autofinancement antérieur	34 864,15	36 677,69	36 677,69
1391	Subventions d'équipement	34 864,15	36 677,69	36 677,69
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		34 864,15	36 677,69	36 677,69
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		697 366,37	597 229,92	597 229,92

+	
RESTES A REALISER 2016 (10)	43 000,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	55 351,83
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	695 581,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	490 740,90	130 175,70	130 175,70
131	Subventions d'équipement	490 740,90	130 175,70	130 175,70
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	76 304,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	76 304,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		567 044,90	130 175,70	130 175,70
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00
10222	FCTVA		0,00	0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		567 044,90	130 175,70	130 175,70
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	89 364,90	88 675,65	88 675,65
2808	Autres immobilisations incorporelles	1 587,75	744,21	744,21
2813	Constructions	568,09	568,11	568,11
28156	Matériel spécifique d'exploitation	156,84	311,11	311,11
28158	Autres	87 052,22	87 052,22	87 052,22
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		89 364,90	88 675,65	88 675,65
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		89 364,90	88 675,65	88 675,65
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		656 409,80	218 851,35	218 851,35

+

RESTES A REALISER 2016 (9)

476 730,40

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

695 581,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

NOGENT SUR VERNISSON - 45 - ASSAINISSEMENT NOGENT SUR VERNIS

BP 2017

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV

A1.1

519	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
					Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
	Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

A1.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (8)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					429 640,00									
1641 Emprunts en euros (total)					429 640,00									
10280841/01	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	01/02/2012		08/06/2012	21 362,00	F			0,0	7,8E-4	A	X	N	A-1
n° 1028001(1)20	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	03/08/2011		13/08/2013	28 755,00	F			0,0	0,0	A	X	N	A-1
1043888	AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE	28/10/2013		03/02/2015	381 523,00	F			0,0	0,0	A	X	N	A-1
Total général					429 640,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2017											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				301 398,60					18 966,38	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				301 398,60					18 966,38	0,00	0,00	0,00
1026084701	N	0,00		15 865,48	10,42	F	7.6E-4		1 424,13	0,00	0,00	0,00
n° 1028001(1)20	N	0,00		19 620,32	10,42	F	0,0		1 783,67	0,00	0,00	0,00
1043888	N	0,00		266 112,80	18,08	F	0,0		15 758,58	0,00	0,00	0,00
Total général				301 398,60					18 966,38	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couvertures ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les Index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

A1.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat bonifiées	Dates des périodes minimales	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

IV

A1.4

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	301 398,60					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnd, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A1.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 762,25€			15/04/2011
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	BATIMENTS	50	15/04/2011
Linéaire	ETUDES	5	15/04/2011
Linéaire	RESEAU	30	15/04/2011
Linéaire	SUBVENTIONS BATIMENTS	50	15/04/2011
Linéaire	SUBVENTIONS RESEAU	30	15/04/2011

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		77 229,92	77 229,92
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		20 000,00	20 000,00
1641	Emprunts en euros	20 000,00	20 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		57 229,92	57 229,92
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. Invest. transférées cpte résultat	36 677,69	36 677,69
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 552,23	20 552,23
020	Dépenses imprévues (investissement)	20 552,23	20 552,23

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	77 229,92	43 000,00	D001 style="text-align: right;"> 55 351,83	175 581,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		88 675,65	III 88 675,65
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		88 675,65	88 675,65
2808	Autres immobilisations incorporelles	744,21	744,21
2813	Constructions	568,11	568,11
28156	Matériel spécifique d'exploitation	311,11	311,11
28158	Autres	87 052,22	87 052,22
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	88 675,65	476 730,40	0,00	0,00	565 406,05

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	175 581,75
Ressources propres disponibles	IV	565 406,05
Solde	V = IV - II (6)	+ 389 824,30

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT
FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
01/01/2014 : Service public de l'eau potable - Affermage	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX		2 789 963,00
01/01/2014 : Service public de l'assainissement collectif	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX	VEOLIA EAU COMPAGNIE GENERALE DES EAUX		2 294 138,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).